FCM FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Fiche d'information

L'ÉTAT DES VILLES ET DES COLLECTIVITÉS DU CANADA EN 2012

Survol

L'état des villes et des collectivités du Canada en 2012 dresse un portrait national des défis présents dans les endroits où les Canadiens vivent, travaillent et élèvent leurs familles.

Le rapport comprend deux parties. La première partie examine les récentes tendances sur le plan financier qui touchent nos villes et nos collectivités. On y examine les défis financiers auxquels les villes et les collectivités ont été confrontées au cours des deux dernières décennies et demie et les progrès réalisés pour relever ces défis.

La deuxième partie examine la situation de la coopération intergouvernementale au Canada. Elle se penche sur trois secteurs dans lesquels les gouvernements fédéral, provinciaux-territoriaux et municipaux ont des rôles et des responsabilités qui se chevauchent : les services de police et la sécurité publique, le logement et la viabilité environnementale.

Le rapport montre que, malgré les récents investissements, les perspectives pour nos villes et nos collectivités sont incertaines. Les gouvernements locaux continuent de fonctionner sans avoir accès à une part stable et garantie du total des recettes fiscales perçues dans leurs collectivités. Elles demeurent également vulnérables au délestage de responsabilités coûteuses de la part des autres ordres de gouvernement. Ainsi, elles se retrouvent dans un état d'insécurité financière chronique, sans financement stable ni responsabilités clairement définies pour bien planifier l'avenir.

Gains récents

- Les récents investissements, comme le Fonds permanent de la taxe fédérale sur l'essence, le Plan d'action économique et le Plan Chantiers Canada, ont renforcé nos collectivités et l'économie nationale.

- Toutefois, ces récents gains sont à risque. Près de 2 milliards de dollars par année en financement fédéral, représentant plus d'un tiers de tous les investissements fédéraux de base dans les villes et les collectivités, prendront fin en mars 2014. Cela comprend le Plan Chantiers Canada à coûts partagés, qui, lorsqu'il prendra fin, mettra également fin aux investissements de contrepartie provinciaux et territoriaux dans les infrastructures municipales.

- Pour le moment, les transferts aux municipalités sont revenus à leur niveau d'avant 1995 grâce aux récents efforts des gouvernements fédéral et provinciaux pour renverser les compressions financières imposées au cours des années 1990. Toutefois, aujourd'hui, un pourcentage plus élevé des transferts aux municipalités sont des «subventions conditionnelles» qui, tout en étant bénéfiques, sont souvent de trop courte durée et trop inflexibles pour assurer un financement sûr pour répondre aux besoins les plus fondamentaux des collectivités.

Finances municipales

- Aujourd'hui, le Canadien moyen paie 11 700 $ de plus en impôts et en taxes chaque année qu'il n'en payait en 1961. De ce total, seulement 5 cents de chaque nouveau dollar payé par les Canadiens reviennent aux municipalités, tandis que les 95 cents restants sont perçus par les gouvernements fédéral et provinciaux-territoriaux.

- Par le biais des taxes de vente, de l'impôt sur le revenu et de l'impôt des sociétés, les gouvernements fédéral et provinciaux-territoriaux perçoivent pratiquement tous les nouveaux revenus fiscaux découlant de la croissance démographique et économique. Beaucoup plus que la majorité de leurs consœurs européennes et américaines, les villes et les collectivités du Canada dépendent de l'impôt foncier, un outil de financement à faible croissance et régressif.

- Près de 70 p. cent des Canadiens vivent dans une des 33 régions métropolitaines, qui représentent près de 90 p. cent de toute la croissance démographique. Une combinaison plus diversifiée d'outils fiscaux permettrait à ces villes d'appuyer leurs nouveaux résidents, travailleurs et entreprises en utilisant les revenus fiscaux provenant de la croissance.

Dépenses municipales

- Les trois postes budgétaires municipaux qui connaissent la croissance la plus rapide sont tous dans les secteurs où les autres ordres de gouvernement ont délesté de nouveaux coûts majeurs sur l'assiette fiscale foncière : le logement (5,4 p. cent), la santé (2,7 p. cent) et les services sociaux (1,9 p. cent).

Services de police et sécurité publique

- Les pressions croissantes exercées sur une GRC largement débordée ont créé des failles dans le système des services policiers fédéraux, à travers lesquelles une part croissante des tâches policières au Canada ont été dévolues aux municipalités. Pour aggraver le problème, il y a une confusion au sujet des rôles et des responsabilités de chaque ordre de gouvernement.

- Le coût total des services de police au Canada a presque doublé entre 1999 et 2009, passant de 6,4 milliards de dollars à 12,3 milliards de dollars, et les municipalités assument 60 p. cent de cette hausse.

- Juste en Ontario, une collectivité frontalière type paye 1,5 million de dollars par année pour offrir des services de maintien de l'ordre et appuyer les passages transfrontaliers internationaux.

Logement

- Des lacunes croissantes dans le marché du logement du Canada posent un risque pour l'économie nationale. Le coût élevé des logements pousse l'endettement des ménages à des niveaux records et fait en sorte qu'il est difficile pour les nouveaux travailleurs de s'établir où on a besoin de leurs compétences.

- Depuis 2005, le prix des logements a augmenté trois fois plus vite que les revenus, d'après les conclusions qui se dégagent des 27 plus grands centres métropolitains du Canada.

- Un Canadien sur trois est locataire, mais seulement 10 p. cent des nouveaux logements construits au cours de la dernière décennie ont été des logements locatifs.

Viabilité environnementale

- Avec l'aide des autres ordres de gouvernement, les municipalités peuvent aider le Canada à atteindre 25 p. cent de son objectif de réduction de GES grâce à des mesures à faible coût.

- Le Fonds municipal vert de la FCM, qui bénéficie d'une dotation du gouvernement fédéral, a permis de réduire les GES de 175 000 tonnes et de créer des activités économiques d'une valeur de 3 milliards de dollars dans 430 collectivités.

Prochaines étapes

Dans le budget de 2011, le gouvernement fédéral s'est engagé à élaborer un nouveau plan d'infrastructure à long terme qui permettra de renouveler les investissements fédéraux dans les infrastructures municipales avant leur expiration en 2014. Ce plan doit protéger et augmenter les investissements de base dans les villes et les collectivités et les amener sur une voie durable pour de nombreuses années à venir. Il doit également mener à une collaboration plus étroite et à une planification à plus long terme entre tous les ordres de gouvernement dans les domaines des services de police et de la sécurité publique, du logement, de la protection de l'environnement et d'autres priorités nationales.